



Le 28 août 2018



## C'est arrivé près de chez vous...

Ah la rentrée, ce moment où chacun se dit une petite phrase aux tourniquets :  
« Vais-je me souvenir de mon code ? », « Dire que sans projection j'aurai rendu ma carte à l'ODE ! » et bien sûr  
« Vivement les prochaines vacances ! »...mais que c'est-il vraiment passé cet été ?

**Le 05 juillet 2018** : Madame la députée LREM Barbara POMPILI, accueillie sur notre site avec le tapis rouge, rend son rapport sur la sûreté nucléaire. **Si on peut s'accorder sur la préconisation de la fin de la sous-traitance massive, le reste manque cruellement d'objectivité.** Cette ancienne d'EELV et l'ensemble de la commission n'ont à l'évidence pas entendu les arguments fournis sur notre site et avaient acté leur avis sur la filière du recyclage bien en amont de leur visite. **Pathétique.**

**Le 14 juillet 2018** : le Directeur Général d'un groupe de services et produits énergétiques reçoit la légion d'honneur (on cite le journal officiel).

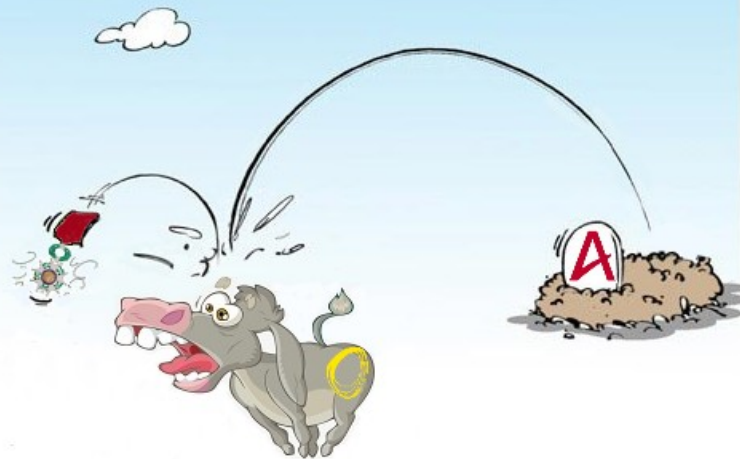
Monsieur Philippe KNOCHE se voit ainsi récompensé de 23 ans de services.

Sans aucune mauvaise pensée, citons des passages de son CV :

- Directeur du projet de l'EPR finlandais de 2006 à 2009.
- En 2014, il prend la tête d'Areva.

**De bien jolies performances...**

### UNE MÉDAILLE BIEN MÉRITÉE...



**31 juillet 2018** : Un avenant n°4 à l'accord CAF-C est signé.

SUD accompagne aux prud'hommes les salariés qui contestent l'application injustifiée de la projection.

Si cet avenant ne change rien à notre démarche, nous ne doutons pas qu'Orano va essayer de s'en servir pour jouer la montre judiciairement.

SUD s'est battu et se battra demain pour nos retraites. Nous ne laisserons pas Orano, qui emploie la même boule de cristal que celle utilisée pour « prédire » les dates de fin de chantier des EPR ou les « 2015 : 1500 tonnes », inventer un âge fictif d'âge légal.

**L'anticipation est acquise sur la pénibilité !**

La section SUD Orano Cycle La Hague refuse cependant de tomber dans la guéguerre syndicale sur ce sujet ou sur quelque sujet que ce soit ! **La guéguerre syndicale est le terreau privilégié de la Direction, elle n'alimente que nos égos de syndicalistes. Ne pas y succomber, c'est faire un premier pas vers une véritable résistance.**



**03 août 2018** : Faisons un peu de « hors site ». Un décret datant du 24 juillet 2018, va porter de 1% à 2,5%, à partir du 1er janvier 2019, le taux de commission perçu par l'Agence Nationale des Chèques-Vacances (ANCV) lorsque des prestataires de tourisme et de loisirs se font rembourser des chèques-vacances auprès d'elle. Le risque ? Cette décision pourrait réduire le nombre de prestataires acceptant les chèques-vacances. A suivre.

**13 août 2018** : **L'inspection du travail nous informe de sa décision prise le 25 juillet 2018 sur la circulaire OMF** (lecture en a été faite au CE et le sera en CHSCT le 05 septembre).

**L'inspection du travail demande entre autre à la Direction** : de retirer l'obligation pour les salariés de fournir un numéro de téléphone, de retirer l'obligation pour les salariés de prendre des dispositions permettant d'être contactés en dehors du régime des astreintes, de préciser les modalités de remise des OMF pour les salariés absents lors des postes qui précèdent le début du conflit ou en cours de celui-ci, d'ajouter qu'un double de l'OMF soit remis au salarié qui l'a reçu, de retirer la clause qui prévoit le retrait de l'OMF en cours de poste, etc.

La Direction devra aussi fournir des précisions sur les effectifs nécessaires pour assurer la sûreté/sécurité (PCM, UO maintenance, laboratoire R7).

**23 août 2018** : début d'incendie au resto 4. Décidemment, après l'eau, après le couscous, il va falloir songer à faire la journée sécurité 2019 au resto 4. Enfin, à l'extérieur et sans rien boire ni manger, restons prudents.

### Juillet/août 2018 : un projet social qui sème des indices !

Aucun salarié du site n'est naïf, on a vécu collectivement les divers bouleversements de ces dernières années. Nul n'ignore que les grandes lignes du « nouveau système social/industriel » sont déjà dessinées.

**De nombreux CDD nous ont par exemple relaté que dans leurs entretiens estivaux, il leur avait été mentionné que « le régime posté va changer » en ajoutant comme exemple « les salariés ne seront payés que sur les postes qu'ils font ».**

Tous les régimes postés sont donc dans le viseur. Evidemment, on ne manquera pas de nous dire qu'il s'agit d'une harmonisation (comme pour les RJF), que d'autres sites du groupe ont déjà ce système, etc. ♪ ♪

Pour bien nous faire culpabiliser, on nous expliquera, comme depuis 15 ans, que nous sommes « dans le creux de la vague », qu'on doit « recréer un cercle vertueux », que cela passe par « faire des efforts » et bien sûr, on nous rabâchera que « nos marchés sont difficiles ». ♪ ♪

Cela fait peur ! Avec un creux de vague si long, la vague risque d'être sacrément grosse !

Rattrapage des bas salaires, augmentation générale au dessus de l'inflation, augmentation individuelle significative et juste, intéressement non basé sur des critères financiers mais uniquement avec des indicateurs liés à notre travail, conditions de travail qui s'améliorent, véritable lutte contre les TMS, véritable lutte contre les RPS, un souci collectif d'améliorer la QVT :

**voilà ce que se doit d'être le site socialement moderne de demain. C'est ça que la vague doit apporter.**

### Le sous-effectif !

En juillet, la Direction a fait un bel article sur accessit pour (se) vanter du nombre d'embauches.

2015, 2016 et 2017, DRH est demeurée (mot compte double) inactive sur les embauches et, soudain, elle pond un article en forme d'autocongratulation. Mais que fait RH !?

- Négociation RJF : médiateurs via l'association *Dialogues*.
- Un projet industriel/social : le cabinet *Adeios* débarque !
- DRH argumente pour justifier la projection un point n°2 devenu mythique : « Il est incontournable de pouvoir planifier les départs de salariés expérimentés, pour répondre aux besoins de la production et à la nécessité d'assurer le transfert de compétences. ».

Transfert de compétences et remplacement des départs, il faut une projection pour ça ou juste des « compétences en RH » ?

Début septembre c'est le DRH du site qui nous quitte (démission), sur un bien joli bilan ! **Ça sent la légion d'honneur à plein nez...**



**En cette rentrée de septembre 2018, le sous-effectif est encore une réalité dans nombre de services.**

**Vous pouvez nous contacter sur : [sud.anc.lahague@gmail.com](mailto:sud.anc.lahague@gmail.com) ou via <http://sudhague.fr/>**